



Instructions pour la plantation d'arbres : Plantation en dehors de la forêt



0. **Chercher un lieu de plantation approprié pour l'arbre (contacter la commune, l'administration du local scout ou la-le propriétaire du terrain).**

1. Bien arroser l'arbre.
2. Creuser une fosse pour l'arbre. Le diamètre doit être au moins deux fois plus grand que la motte de racines de l'arbre. Ameublir le fond de la fosse sur une profondeur d'environ une bêche.
3. Enlever la terre sans racines en haut de la motte.
4. Placer l'arbre dans la fosse à une profondeur telle que la surface supérieure de la motte soit aussi haute que la surface du sol.
5. Mélanger éventuellement la terre excavée avec du compost et la verser tout autour de la motte. Tasser une fois la terre autour de celle-ci.
6. Arroser abondamment avec de l'eau. Recouvrir le haut de la motte de quelques centimètres de terre afin de former une cuvette d'arrosage. Recouvrir le sol de compost.
7. Protéger les arbres proches de la forêt avec une clôture pour éviter que les cerfs ne grignotent l'arbre (demander au ou à la garde forestier-ère le matériel et l'aide nécessaires).

Sources : Pflanzanleitung.ch, Pépinière forestière
Kreissbucher AG, Administration forestière bavaroise.